

 SOLUTIONS DE RECYCLAGE
ORGANIQUE DE PROXIMITE

Microplateforme

communale

Pour une
valorisation de **30 à
200 t/an** de déchets
verts et de restes
alimentaires, avec
agrément sanitaire



Solution professionnelle pour votre territoire

La microplateforme
s'adresse aux collectivités
qui veulent valoriser les
restes alimentaires et les
déchets verts de leurs
habitants et de leurs
structures communales.



La Terre nous nourrit, Nourrissons-la

Olygeo

RESEAU COMPOST IN SITU

14, le Bout de la Rue

44350 Guérande

02 40 91 65 09

COMPOSTINSITU.FR

Sarl au capital de 10000 euros - Siret 849 220 231 00013

Microplateforme communale



Le fonctionnement

La microplateforme s'inscrit dans l'économie circulaire d'un territoire. Les restes alimentaires et les déchets verts sont compostés sur un territoire qui utilise le compost produit. Les matières à composter sont acheminées par une microcollecte ou par les acteurs eux-mêmes qui s'organisent autour d'un référent de site qui gère le site. Un approvisionnement en broyat en fonction des besoins est à assurer. Compost In Situ réalise le suivi du site et le retournement mécanisé en liaison avec le référent de site pour un compostage conforme à la réglementation et un site maîtrisé.



Les équipements

Les équipements fournis ont pour objectif d'assurer un compostage de qualité et une aisance d'utilisation pour les opérateurs au quotidien :

- **L'andaineur** : Il prépare l'andain pour le passage du retourneur d'andain (moulage des biodéchets).
- **Le basculeur** : dans le cas où vous réalisez vous-même vos microcollectes, le basculeur vous permet de renverser vos biodéchets dans l'andaineur avec un minimum d'efforts.

Compost In situ assure également un suivi des températures avec la mise à disposition de sondes. Ce suivi est le critère déterminant pour garantir l'hygiénisation des matières et par conséquent l'innocuité du compost.



Les prestations



Diagnostic de faisabilité

- Réalisation d'une étude approfondie afin d'identifier les parties prenantes, les gisements en biodéchets du territoire, les sites potentiels pouvant accueillir la plateforme ;
- Rédaction d'un document de synthèse reprenant nos préconisations : implantation du site, élaboration d'un protocole de fonctionnement, chiffrage des aménagements et démarches réglementaires.



Accompagnement à la mise en place de la plateforme

- Mise en œuvre de votre microplateforme : Autorisations réglementaires, planification du projet, aide à la décision, suivi des travaux.



Formation des référents et suivi de site

- Formation des référents de site afin de garantir les bonnes pratiques de compostage ;
- Suivi du site (accompagnement des référents de site et retournements de la matière organique en cours de compostage).



Microcollecte et apport de broyat (structurant)

- Service de collecte pour acheminer la matière organique du lieu de production jusqu'à la plateforme de compostage ;
- Fourniture de broyat ou service de broyage de vos déchets verts pour la production de matière sèche.